



# INFOS-RETRAITÉS

## VENDÉE

Juin 2023

### ÉDITORIAL

par Alain VIAUD

## LE SYNDICALISME RENFORCÉ

Au soir de la quatorzième journée de mobilisation sur la réforme des retraites, on peut être fiers du chemin parcouru ( c'est le cas de le dire ! ). Militants, adhérents, sympathisants ont été engagés sur tout le département au côté des salariés, de l'interprofessionnelle, de l'intersyndicale. Un grand merci à vous toutes et tous pour la réussite exceptionnelle de ces manifestations à la Roche-sur-Yon mais aussi aux Sables d'Olonne, à Challans ou encore à Fontenay-le-Comte. Merci, pour la présence forte des retraité(e)s dans les cortèges, pour votre soutien aux salarié(e)s.

Malgré ce mouvement social inédit depuis des dizaines d'années, nous n'avons pas obtenu, à ce jour, le retrait du report de l'âge de départ à soixante-quatre ans. Face à ce raz-de-marée revendicatif, l'attitude du gouvernement et celle du président de la République ont été l'intransigeance, la fermeture, le refus de négocier.

Mais n'en doutons pas, le mouvement syndical, et la CFDT en particulier, en sort renforcé. Nous avons gagné la bataille de l'opinion. Quarante trois mille nouveaux adhérents ont rejoint l'organisation, de nombreux contacts ont été pris dans les manifestations, le rapport de force du mouvement social sort grandi et plus fort pour obtenir sur tous les terrains revendicatifs des avancées pour les salariés et les retraités.

Ce journal, à la veille des vacances, pourrait paraître décalé en appelant à votre mobilisation pour... notre congrès ! Pourtant dans la vie d'une organisation comme la nôtre, il est indispensable de pouvoir s'arrêter, examiner des bilans, tracer des perspectives et... renouveler les équipes. Ce premier numéro vous donne quelques indications

qui, nous l'espérons, vous donneront envie ou vous inciteront, à participer aux débats de préparation de cet évènement et, au-delà, en fonction de vos possibilités, à rejoindre nos collectifs de bénévoles, avec le plaisir de s'engager pour les autres. A la rentrée, un autre numéro vous apportera les premiers résultats du travail collectif de préparation.

Nous vous attendons nombreuses et nombreux dans les ULR et SSR et, bien sûr, à notre congrès qui se tiendra le 23 novembre au Poiré-sur-Vie

### SOMMAIRE

Page 1 : Éditorial

Page 2 : Dossier retraites, les photos

Page 3 : Congrès UTR : le conseil sortant

Page 4 : Congrès UTR : rétro planning

Page 5 : Congrès UTR ; congrès UCR

Page 6 : Vie des structures

Page 7 : CDCA - Envie de lire

Page 8 : Loisirs : galette, voyage, pique-nique

# Retraites : un si puissant mouvement social

## Notre mobilisation en Vendée

On était nombreux, solidaires et motivés... En témoignent les photos ci-dessous... Vous vous reconnaitrez peut-être... Vous étiez à La Roche mais aussi aux Sables, à Challans, à Fontenay-le-Comte...



## Départ de Laurent

Vous le savez, Laurent (Berger) a quitté sa responsabilité le 21 juin. Faute de place dans ce journal, vos témoignages lui seront directement adressés.

Comme vous l'avez écrit « Bravo et merci à Laurent... » et à nous toutes et tous qui avons porté la Cfdt au rang de première organisation dans ce pays durant son mandat... et bonne chance à Marylise qui reprend « le bâton de berger » comme l'a écrit, non sans humour, une adhérente.

## Congrès du syndicat des retraités CFDT de la Vendée

Le congrès de votre syndicat se tiendra le jeudi 23 novembre 2023 au Poiré-sur-Vie.

C'est le rendez-vous le plus important du syndicat.

Il a lieu une fois tous les quatre ans.

Il fait le bilan de l'activité passée, se donne une « feuille de route » pour les quatre années à venir, et renouvelle ses équipes de responsables.

Vous trouverez ci-joint quelques premiers éléments d'information :

- Un rétroplanning simplifié de préparation du congrès
- Le conseil sortant qui vous invite à préparer cet événement et à y participer
- Un projet d'ordre du jour

Bonne préparation.

### RETROPLANING SIMPLIFIE DE PREPARATION DU CONGRES

**Le Conseil de mai 2023** a fait le bilan de travail de 2 commissions sur la vie interne du syndicat d'une part et sur l'organisation de la journée du congrès d'autre part.

Sur la vie interne, il a débattu d'une éventuelle réforme statutaire. Un projet est adopté et sera envoyé aux ULR et SSR pour avis. Le conseil d'octobre retiendra ou non le projet en fonction des retours des structures. Ce projet sera soumis au vote si accord du conseil.

Sur l'organisation de la journée du congrès, un projet d'ordre du jour a été adopté (voir ci-joint) et une commission doit se réunir en juin pour préparer l'après-midi débat du congrès.

Par ailleurs, une autre commission se penchera sur « la feuille de route » du syndicat (l'orientation) pour les 4 ans à venir.

**Ce mois-ci (Juin 2023)**, outre le travail des commissions, les ULR et SSR préparent leurs contributions au Rapport d'activité.

**Pendant les vacances...** les rédactions des rapports d'activité et d'orientation (« feuille de route ») sont au programme.

**Le Conseil du 4 septembre** devra adopter les projets des rapports d'activité et « feuille de route » pour envoi aux ULR et SSR.

Nous procéderons, en même temps, à l'appel de candidatures pour le conseil départemental et pour les commissaires au compte.

**EN SEPTEMBRE, votre ULR et votre SSR vous inviterons à une réunion de préparation pour examiner les textes, proposer des compléments et amendements et décider les candidatures.**

**Le Conseil du 16 octobre** devra :

Adopter l'ordre du jour,

Adopter les textes pour débat et vote au congrès,

Arrêter les candidatures retenues pour le conseil et pour la commission des commissaires aux comptes.

**Et, bien sûr, vous serez invités à vous inscrire pour participer au congrès, le 23 Novembre.**

Votre journal reviendra, fin octobre, sur tout ce travail pour votre information et votre mobilisation sur cet événement.

# Le congrès de l'UTR : le conseil sortant



E. Morelet



R. Bodin



J. Allain



G. Clautour



C. Méтай



J. J. Couton



B. Chagneau



P.M. Bernard



P. Léveillé



D. Bouancheau



M. Rouillier



A. Viaud



B. Berrieau



G. Doucet



J.-P. Jamont



G. Forsans



M. Toux-Forsans



A. Rocheteau



J.-M. Vrignaud



D. Jacquet

**Le conseil sortant, élu au congrès UTR CFDT85 de 2019, travaille activement le prochain rendez-vous.**

**Il t'invite à préparer cet événement avec ton union locale et ou ta section syndicale de retraités**

**Il t'invite aussi à réserver la date du 23 novembre si tu veux y participer**

Le conseil sortant est composé à ce jour de vingt-six membres.  
Cinq de ses membres constituent le bureau (voir ci-dessus)

Reprendre la répartition par ULR en y incluant les membres du bureau et 1 désigné pour chaque SSR

ULR La Roche-sur-yon :

D Dabreteau Bouancheau, E Morelet, J Allain, R Bodin, J Pezard, M Doguin, G Clautour (SSR)

ULR Challans :

G Forsans, J-P Jamont, M Toux-Forsans (SSR)

ULR Les Sables d'Olonne :

A Viaud, A Rocheteau, D Jacquet, J-M Vrignaud

ULR Fontenay-le-Comte:

P-M Bernard, B Chagneau, J-J Couton, D Aumand, C Méтай (SSR)

ULR Les Herbiers :

J-M Rautureau, M Rouillier, Joel Voyau, M Enfrin

ULR Montaigu :

P Leveiller, B Berrieau, G Doucet

**IMPORTANT : L'équipe sortante, au vu des départs annoncés, devra être renouvelée au moins à 40%.**

**Chaque structure du syndicat, chaque adhérent sont donc appelés à réfléchir aux candidatures**

**pour que sorte du congrès une équipe complète et renouvelée.**



J. Pezard



M. Doguin



D. Aumand



J. Voyau



J. M. Rautureau



M. Enfrin

# Les congrès de l'UTR et de l'UCR

## PROJET D'ORDRE DU JOUR DU CONGRES DE L'UTR 85

Le conseil a souhaité, dans l'organisation de la journée, tenir deux exigences :

- Tenir la mission statutaire d'un congrès CFDT.
- Donner l'envie de partager des valeurs communes, des envies d'agir et peut-être, au-delà, l'envie de s'engager davantage dans la vie du syndicat

Il a donc opté pour un congrès statutaire limité à la matinée et permettre un débat, l'après-midi, plus ouvert à l'expression de toutes et de tous, sur un sujet d'actualité

Ce qui donne (version simplifiée) le projet d'ordre du jour suivant :

### • LA MATINEE

Accueil puis ouverture du congrès

Congrès extraordinaire si modifications statutaires retenues et vote

Puis, Congrès ordinaire

avec la présentation des rapports d'activité, du rapport financier et du projet d'orientation

Suivi de l'intervention des ULR et des SSR sur les rapports et vote sur ces rapports

Présentation des candidats au conseil et vote

La matinée se terminera par l'intervention des structures UCR, URR et UTI

• LA PAUSE REPAS se fera sur place (avantage du lieu choisi) et avant la reprise le nouveau conseil se réunira pour élire le bureau

### • L'APRES-MIDI

Conférence-débat

Le sujet choisi par le conseil : « La transition écologique et ses impacts sociaux et sociétaux »

Le congrès se terminera par la présentation du nouveau bureau et le discours de clôture du nouveau secrétaire.

## Le congrès de l'UCR

Nous étions cinq militants de notre UTR à participer à ce congrès :

- Ghislaine JAUZELON de l'ULR des Herbiers
- Damien GREGOIRE de l'ULR de La Roche-sur-Yon
- Pascal LEVEILLER, Trésorier de l'UTR Vendée
- Gérard CLAUTOUR de l'ULR de la Roche-sur-Yon et de la SSR Agriculture
- Pierre Marie BERNARD Secrétaire Général de l'UTR Vendée.

La délégation de la région des Pays de la Loire (URR) était forte de vingt-cinq militants.

Dominique FABRE, secrétaire générale, dont c'était le dernier mandat, a présenté le rapport d'activité et une cinquantaine de militants sont intervenus sur ce rapport qui a été adopté à plus de 80%.

Le projet de résolution générale était présenté par Marinette SOLLER et Benoit PRINCE. En préambule du vote, des précisions ont été apportées sur le projet de changement d'appellation du nom des UTR en « Syndicat retraités ». Le débat et la décision sur cette nouvelle appellation sont reportés à un prochain congrès exceptionnel qui se déroulera en cours de mandat. L'amendement sur cette résolution, présenté par nos amis de l'UTR Loire-Atlantique et soutenue par toute la région, demandant que le PACS soit retenu dans le calcul de la pension de réversion, a été adopté à 54%. Au final, la résolution a été largement adoptée.



Mercredi matin, une table ronde était organisée sur Le Pacte de Pouvoir de Vivre.

Comme à chaque congrès UCR, nous avons élu l'équipe du Bureau National (26 membres) :

- Pour notre UTR 85, Gérard CLAUTOUR au titre de la Fédération Générale de l'Agriculture et Pierre-Marie BERNARD représentant de l'Union Régionale Retraités des Pays De Loire ont été élus avec plus de 95% des voix.

- Benoit PRINCE est le nouveau Secrétaire Général et Marinette SOLLER Secrétaire Adjointe. Le nouveau trésorier est Thierry MOUCHARD.

- A noter que la Commission Exécutive a été renouvelée de moitié et le Bureau National du quart. La parité hommes-femmes a été maintenue.

N'hésitez pas à lire la presse nationale pour plus de commentaires sur cet évènement. Vous pouvez, en particulier, au-delà du « Fil Bleu », demander à des militants de votre structure de proximité le « Retraité Militant » pour avoir des données plus complètes sur ce congrès.

La délégation vendéenne remercie le groupe de travail qui a planché sur la résolution et le conseil pour le mandat donné de participation à ce congrès. Les orientations votées serviront de repères pour notre propre action.

Pour la délégation : Pierre-Marie BERNARD

# Vie des structures

## ULR les Herbiers

Le 15 mai dernier, la réunion des adhérents a été l'occasion d'aborder le thème de la santé. Cette rencontre fait suite à celle du 13 mars 2023, sur le thème de la sécurité sociale, avec Patrick Legras, président de la Caisse Primaire d'Assurance-Maladie (CPAM) désigné et mandaté par la CFDT. Pour cette deuxième rencontre sur la santé, les vingt huit personnes ont débattu autour de ces quelques questions :

- Quelle est ma situation actuellement?
- Avons-nous un médecin traitant référent et en sommes-nous satisfaits ?
- Face aux rendez-vous avec les spécialistes, quelles difficultés rencontrons-nous ?
- Utilisons nous internet pour nos démarches ? Sans internet, comment faisons-nous ?
- Allons-nous sur doctolib, mon espace santé, etc ?
- Quelles attentes face à toutes ces situations ?

Une rencontre riche pour tous les participants par un partage d'expériences des uns et des autres...

Si vous souhaitez en savoir plus, la suite de l'article et le compte-rendu de cette rencontre sont disponibles sur le site de l'UTR-Vendée...avec conseils et informations !

## ULR Challans

### Mise en place de pôles de proximité à l'ULR de Challans

Lors de notre assemblée générale d'octobre 2022, nous avons décidé la mise en place de ces pôles pour mettre en œuvre nos valeurs de proximité et de solidarité.

Les pôles de proximité ne sont pas des structures supplémentaires, mais une possibilité de faire vivre la démocratie au plus près des adhérents. Ils s'organisent comme les adhérents du pôle le décident et déterminent leurs actions locales.

Les conseillères et conseillers de l'ULR sont moteur dans leurs pôles respectifs et font le lien avec le conseil de l'ULR. La réflexion de l'ULR devrait être enrichie par la vie des pôles.

#### POURQUOI DES POLES DE PROXIMITE ?

Le syndicalisme de retraité doit pouvoir être au plus près de ses adhérents, afin de prendre en compte la réalité de ce que vivent les retraités de son secteur. Parmi les retraités on retrouve des situations différentes :

- Retraité, récemment libre de son temps et encore dans la force de l'âge.

- Retraité plus âgé voire très âgé avec de nombreuses années en arrêt d'activité.

Quelque soit l'âge de la personne nul n'est à l'abri d'un problème de santé.

Si l'on se connaît, la solidarité au quotidien s'exerce naturellement. Un appel téléphonique, une visite à domicile, voire à l'hôpital sont les fondamentaux de la solidarité.

La mise en œuvre de nos valeurs cédétiste impose une pratique de proximité dans l'entreprise ; il en est de même auprès des retraités.

#### FONCTIONNEMENT DES POLES DE PROXIMITE

Le fonctionnement du pôle de proximité s'inspire du fonctionnement de la section d'entreprise, lieu géographique où s'effectue l'activité.

Le délégué connaît les adhérents et les adhérents se connaissent entre eux.

La section se réunit pour déterminer ses revendications et ainsi les présenter au niveau qui convient : local, si elles peuvent se résoudre à ce niveau ou au niveau supérieur si c'est nécessaire.

L'ULR est à l'initiative de la mise en œuvre des pôles de proximité qui eux mêmes alimentent la réflexion de l'ULR. Notre choix géographique est le canton.

Chaque pôle décide de son organisation : lieux de rencontre sur son canton, détermine ses thèmes à aborder, la fréquence des réunions. La rencontre avec les élus et organismes locaux pour exprimer ses réalités et ses propositions.

#### LES CANTONS LES TROIS POLES DE PROXIMITE

**CHALLANS** regroupe : Apremont, Bois de Céné, Challans, La Chapelle-Pallau, Châteauneuf, Falleron, Froidfond, La Garnache, Grand'Landes, Maché, Palluau, St-Christophe- du-Ligneron, St-Etienne-du-bois, St-Paul- Mont-Penit.

*Henry Artus, Gérard Forsans, J-Paul Jamont, Mireille Toux-Forsans*

**SAINT HILAIRE** regroupe : L'Aiguillon-sur-Vie, Brétignolles, La Chaize-Giraud, Coëx, Commequiers, Le Fenouiller, Givrand, Landevieille, St-Gilles-croix-de-Vie, St-Hilaire-de-Riez, St-Maixent-sur-Vie, Brem- sur-Mer, St-Révérend

*Thérèse Bernard, Odile Cloutour, Yvonnick Grelier*

**ST JEAN DE MONT / ILE D'YEU** regroupe : Barbâtre, La Barre-de-Mont, Beauvoir-sur-Mer, Bouin, L'Epine, La Guérinière, Noimoutier-en-l'Île, Notre-Dame-de-Monts, Le Perrier, Notre-Dame-de-Riez, St-Gervais, St-Jean-de-Mont, St-Urbain, Soullans

*Jean-Pierre Batisse, Brigitte Bouchière, Noël Ruault*

## CDCA : les efforts continuent pour que ça bouge !

Notre dernier journal faisait état de l'intervention de notre représentant, Joseph Allain, vice-président de l'instance pour que le CDCA se mette réellement en ordre de marche.

Dans la dernière période nous avons fait monter la pression d'un cran en réalisant une déclaration commune de l'intersyndicale : CFDT, CGT, FO, FSU. Une démarche pas si courante en Vendée pour ne pas être souligné ! Cette déclaration demande que le CDCA puisse jouer pleinement son rôle d'analyse, de proposition à l'instar, par exemple, du CESR (Conseil Economique et Social Régional). Elle dénonce le fait que cette instance ne soit actuellement utilisée que comme une simple chambre d'enregistrement.

La déclaration commune demande de véritables débats sur l'habitat inclusif, l'attractivité des métiers de l'aide à domicile, l'accessibilité aux droits des usagers, les conditions de mise en place des maisons de l'autonomie... la situation dans les EHPAD .

L'intersyndicale a été reçue par le bureau du CDCA. Une occasion d'explication franche et loyale et de nouvelles ouvertures obtenues pour que de véritables débats aient lieu.

La séance plénière du 14 juin a cependant fait l'objet d'une passe d'arme vigoureuse sur les moyens donnés aux EPHAD et à leurs personnels en cette période d'été... le département n'en faisant pas une priorité . Malgré tout, des travaux de commissions avancent et seront revus à la rentrée. Nous y reviendrons

Merci à nos mandants pour leur acharnement à faire bouger une très lourde institution et... y réussir en partie !

Vous pouvez lire l'intégralité de la déclaration intersyndicale sur notre nouveau site.

## Plaisir de lire

### «La clé des champs» de André Comte-Sponville



Si vous souhaitez découvrir du plaisir à lire cet été, prenez le temps de lire le dernier d'une trentaine de livres de ce philosophe un peu hors du commun, *La clé des champs*.

Né dans une famille ancrée dans la religion catholique, il a pris du large pour être considéré ardent défenseur d'une spiritualité sans Dieu. Catholique, il se sentait plus proche d'un protestant modéré proche des convictions de gauche. Au fil des ans et de sa « sagesse » il avoue maintenant être athée. Ce livre balaie toutes les incertitudes qui meublent notre existence de la vie d'enfant à la mort des adultes. Il pioche ses analyses et réflexion près d'autres grands écrivains et philosophes tels que Montaigne, Pascal ou Descartes pour relier de nombreuses préoccupations de notre temps.

Bouleversé, il l'a été lors du suicide de sa mère et par la disparition de son premier enfant tout petit.

Ces douloureuses étapes lui permettent de s'engager fortement pour faire évoluer les dispositions de la loi sur la fin de vie et mourir dans la dignité. Cet engagement lui permet encore de dire « la mort n'est rien, ni pour les vivants, ni pour les morts : elle n'est rien pour les vivants, puisqu'ils ne sont plus ».

Lire ce livre ne rend pas triste puisqu'il relie nos interrogations quotidiennes, sociales, sociétales philosophiques.

Relisant un chapitre sur l'affaire Dreyfus, c'est se remémorer la tragédie de la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, et vérifier qu'aujourd'hui il existe encore bien des erreurs de jugement sur des hommes politiques qui ont voulu faire bouger la société.

Une grande partie de l'œuvre est aussi consacrée à l'analyse de la période de pandémie du Covid, redoutable problème de santé publique, mais moins grave dans le temps que bien d'autres pathologies telles que AVC, cancer ou toutes maladies neurologiques, lesquelles diminuent notre espérance de vie en bonne santé.

On peut lire ce livre d'un trait, ou pianoter sur l'un ou l'autre des chapitres. Seize euros dans toutes les librairies ; ne pas acheter chez Amazon ou attendre la sortie en poche.

Lire permet de se tenir en forme.

Joseph Allain

## PIQUE-NIQUE de l'UTR

La prochaine rencontre UTR est prévue le 7 septembre 2023. Ce sera un pique-nique à Beauvoir-sur-Mer. L'équipe de l'ULR de Challans nous a préparé une journée de découvertes. Les participants auront le choix pour le matin entre deux randonnées dans les polders, une visite chez un ostréiculteur et l'après-midi visite d'une entreprise de traitement d'algues marines, une approche du Gois et visite de l'ancien îlot de la Crosnière. L'invitation vous parviendra prochainement.

## SORTIE A LA PRESQU'ILE DE RHUYS

Démarrage tôt pour cette sortie du 1er juin, soit dès six heures de Bournezeau pour la première partie du groupe, puis passage à la Roche et Montaigu. Nous prenons la direction de la presqu'île de Rhuys. Le soleil nous accompagne et nous encourage. La première visite est pour la maison du cidre à le Hezo.



*A la maison du cidre*

La projection d'un film nous montre toutes les étapes, de la récolte des pommes à la mise en bouteille. A l'extérieur nous pouvons voir une ruche vivante, des broyeurs, des alambics ambulants, des pressoirs parmi lesquels le plus ancien du XVII<sup>ème</sup> siècle. Il s'ensuit une dégustation de quatre variétés de cidre et la visite se termine par le passage à la boutique.

Nous profitons d'un bon repas au manoir de Kerlot, à Sarzeau. Un bâtiment qui remonte pour une partie au XVI<sup>ème</sup> siècle. L'après-midi est consacré à une visite de la presqu'île, commentée par une guide de l'office de tourisme. Le premier arrêt est pour le château de Suscinio, une forteresse dont l'origine remonte au



*Au château de Suscinio*

XIII<sup>ème</sup> siècle. Ancienne résidence des ducs de Bretagne, elle était tombée en ruine et depuis cinquante ans, elle a

## L'agenda

**7 septembre : Pique-nique de rentrée de l'UTR**

**23 novembre : Congrès de l'UTR Vendée**

## QUAND ON N'A PAS DE GALETTE...

La galette UTR n'avait pas pu être réalisée en 2021 et 2022 en raison du covid. Celle de 2023 était programmée le 19 janvier, mais elle n'a pas pu avoir lieu en raison de la première manif des syndicats, contre la réforme des retraites. Elle a donc été repoussée au 16 mars. Il n'était pas évident de trouver une nouvelle date qui tienne compte des disponibilités de la salle et du groupe de chanteurs et de musiciens.

La plupart des inscrits de janvier ont maintenu leur inscriptions. Finalement nous étions 95 présents. Après quelques mots de bienvenue de membres de la commission loisirs et du responsable de l'UTR, les discussions se sont poursuivies autour de l'apéro et du pique-nique. L'après-midi a été bien occupée par le groupe des « Renégats » de Brétignolles sur mer ; ils nous ont interprété des chants de marins, avec des mélodies plus ou moins connues, qui nous transportaient au temps des corsaires et de la marine à voile. L'ambiance était assurée.

En fin de soirée, le partage de la brioche a permis de terminer agréablement cette soirée bien appréciée.



## SORTIE A LA PRESQU'ILE DE RHUYS (suite)



*Le moulin à marée de Pen-Castel*

été restaurée par le conseil départemental du Morbihan. Durant le périple nous avons pu visiter le moulin à marée de Pen Castel, dont l'origine remonte au XII<sup>ème</sup> siècle. La digue permet une vue sur des îles du golfe. Nous passons par Port Crouesty et Port Navalo, cités en plein développement touristique. Sur le retour, nous retrouvons le parc du château de Suscinio pour une pause brioche et boissons. Les participants sont satisfaits de cette journée de détente et de découvertes.